

# LE JOURNAL D' **HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE**



JOURNAL DE SYNTHÈSE - MARS 2016

**Dr Franck DEVULDER**  
Rédacteur en Chef  
Mars 2016

**Portrait des professionnels de santé.** Le récent rapport de la DREES nous invite à la prudence et à la réflexion. La DREES fixe en effet le niveau de revenu des hépato-gastroentérologues très au-dessus des chiffres de la CARMF qui correspondent à nos revenus nets (bénéfices non commerciaux), vérifiés sur les avis d'imposition et non à des projections qui semblent un peu loin de la vérité. Ne nous y trompons pas et prenons garde à ne pas tomber dans le piège de chiffres erronés dont l'utilisation pourrait nous être défavorable en pleine négociation conventionnelle. Retenons plutôt la vérité des faits. Les hépato-gastroentérologues se situent au milieu du classement des médecins spécialistes. Leur taux de dépassement moyen, de ceux qui exercent en secteur 2, est stable à 33% très loin derrière les anesthésistes à plus de 50%, les dermatologues à 64%, les chirurgiens à 60% ou les gynécologues à 74%. Si l'évolution de nos revenus a été favorable entre 2005 et 2008, on constate depuis 2011 une érosion de nos revenus et ce malgré la mise en place de la ROSP dont nous bénéficions tout comme les cardiologues et les médecins généralistes. Vous ne vous y êtes d'ailleurs pas trompés dans l'enquête récemment réalisée par le SYNMAAD où 75% d'entre vous sont favorables à une reconduction de la ROSP avec une définition de nouveaux indicateurs dans la convention 2017. 83.3% d'entre vous sont prêts à boycotter le tiers payant généralisé pour tous contre lequel nous combattons âprement depuis le début. Enfin 54% des hépato-gastroentérologues adhérents au Contrat d'Accès aux Soins en sont mécontents dans sa forme actuelle. Cela donne donc du poids à l'action menée actuellement par le SYNMAAD et l'U.ME.SPE/CSMF pour qu'un espace de liberté tarifaire puisse voir le jour dans la nouvelle convention médicale, espace de liberté tarifaire ouvert à tous, évolutif dans le temps et où les organismes complémentaires de santé joueraient enfin le rôle qui doit être le leur dans un meilleur accès aux soins de l'ensemble des français.

**Symposium du SYNMAAD aux JFHOD 2016.** Vous retrouverez l'ensemble des présentations en **cliquant sur ce lien**. Vous pourrez ainsi connaître les dernières évolutions en matière de DPC mais aussi découvrir que, grâce à l'action conjointe du SYNMAAD, de la SFED et du CNP HGE, nous devrions, avant la fin de l'année, avoir une valorisation financière pour les biopsies que nous pratiquons chez des patients souffrant d'un endobrachyoesophage long ou nécessitant des coloscopies de surveillance dans le cadre de leur MICI. Vous découvrirez également que le SYNMAAD et le CNP HGE travaille au quotidien avec le département des actes de la CNAMTS pour qu'un certain nombre d'examen que nous pratiquons quasiment quotidiennement trouvent enfin une hiérarchisation et une valorisation dans la CCAM. Ce sera en particulier le cas pour l'exérèse de polypes de grande taille, la pH-métrie Bravo, l'exploration du colon par vidéo capsule endoscopique, le traitement de la maladie hémorroïdaire par HAL Doppler ou encore une radiofréquence des lésions dysplasiques du bas œsophage.

**Dr Franck DEVULDER**  
Rédacteur en Chef  
Mars 2016



**Journaux de Mars 2016**

Date	Titre
Jeudi 03 Mars	MORTALITE POST OPERATOIRE DANS LES MICI : RÉSULTATS D'UNE META-ANALYSE
Lundi 07 Mars	PORTRAIT DES PROFESSIONNELS DE SANTE
Jeudi 10 Mars	POLYPES COLORECTAUX : LE RISQUE DU TRAITEMENT CHIRURGICAL
Jeudi 17 Mars	FAUT-IL MODIFIER LA PRISE EN CHARGE DE L'ADENOCARCINOME RECTAL NON METASTATIQUE?
Lundi 21 Mars	4063 CONGRESSISTES : RECORD BATTU !
Jeudi 24 Mars	HEMORRAGIES DIGESTIVES ACTIVES, UNE NOUVELLE INDICATION DE LA VIDEO-CASPULE ENDOSCOPIQUE

Retrouvez tous les articles du e-Journal d'Hépatogastro-Entérologie sur [www.ejournal-hge.fr](http://www.ejournal-hge.fr)

Rédacteur en Chef : Dr Franck DEVULDER  
Directeur de publication : Jean-Fabien REY

**Editions DUREY**  
706, Chemin du Suy Blanc - 06610 LA GAUDE  
Tél. : 04 92 27 38 87 - Fax : 04 92 12 81 18

Pour recevoir correctement notre newsletter, il est conseillé d'ajouter notre email dans vos expéditeurs autorisés et/ou dans votre carnet d'adresses. [Consultez l'aide en ligne.](#)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que, le cas échéant, d'un droit de rectification sur simple demande à CCC. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [suivez ce lien.](#)